



Mesdames, Messieurs Les Présidents de Clubs

OBJET: Label Jeunes.

Mesdames, Messieurs les Présidents,

Par courrier en date du 13 octobre 2017, nous vous informions du lancement de la Campagne 2018 du Label Jeunes FFF.

Nous vous rappelons que ce Label Jeunes est accessible à tous les clubs et groupements de clubs qui respectent le périmètre proposé, quel que soit leur niveau de compétition.

Nous vous précisons que la date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **MERCREDI 31 JANVIER 2018**.

Passée cette date, plus aucun club ne pourra prétendre être labellisé au titre de la Saison 2018 / 2019.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'autodiagnostic ne constitue pas un dossier de candidature : les clubs sont invités à effectuer la démarche, via FootClubs, pour déposer ce dossier.

Vous trouverez en annexe à ce courrier les modalités pour effectuer ce dépôt de candidature.

Restant à votre entière disposition, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'expression de nos sincères salutations sportives.

Le CDFA du District de l'Aude Cédric ROQUE Le Président du District Claude LACOUR





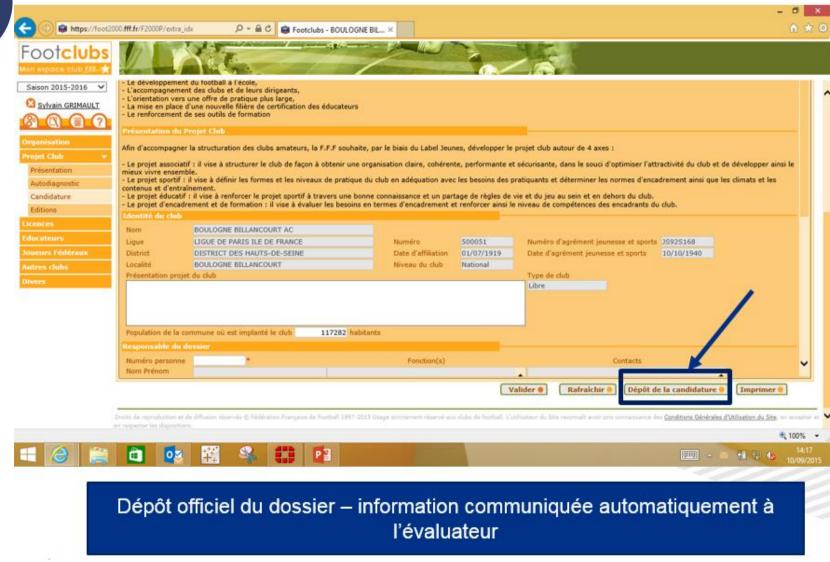
Lancement d'une candidature au label

DISTRICT DE L'AUDE DE FOOTBALL











OBJECTIFS ET PHILOSOPHIE

Le Label Jeunes a pour objectif d'accompagner la structuration des clubs et de développer le projet autour de 4 axes :

- Le projet associatif: il vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.
- <u>Le projet sportif</u>: il vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement.
- Le projet éducatif: il vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.
- Le projet d'encadrement et de formation: il vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.

LES CONDITIONS D'OBTENTION DU LABEL

En fonction du nombre de points validés par axes, un club peut prétendre obtenir :

- Le label Elite,
- Le label Excellence,
- Le label Espoir.

Pour prétendre au Label Jeunes FFF, les clubs doivent respecter un certain nombre de critères dits « incontournables » répartis par projet.

Considérés comme des éléments essentiels de la structuration des clubs, ils constituent le socle indispensable au bon fonctionnement des clubs et à la mise en place d'un véritable projet de club.

Ils sont répartis par nature de projet et par famille de critères, sachant que pour certains critères, le niveau d'exigence est variable selon le niveau de label.



LES CRITERES INCONTOURNABLES

PROJET ASSOCIATIF

Agrément Jeunesse et Sport

Bases sécuritaires

Effectifs minimum de jeunes pratiquants licenciés

PROJET SPORTIF

Minima d'équipes engagées (garçons et filles)

PROJET EDUCATIF

Application du programme éducatif fédéral

Affichage des supports fédéraux

PROJET D'ENCADREMENT ET DE FORMATION

Niveau de l'encadrement

Plan de formation de l'encadrement

LES CRITERES CUMULABLES

Pour prétendre au label, les clubs doivent, dans le cadre de critères dits « cumulables », atteindre un minimum de points pour chaque projet, sachant que chaque niveau de label requiert un minimum de points qui lui est propre.

Ces critères cumulables sont donc répartis par nature de projet et par famille de critères. Ils traduisent la capacité des clubs à mettre en place et à suivre un véritable « projet club » par la réalisation d'actions de développement et l'atteinte d'objectifs quantitatifs.

	Label Jeunes « Espoir »	Label Jeunes « Excellence »	Label Jeunes « Elite »
Projet Associatif	50	60	70
Projet Sportif	50	70	80
Projet Educatif	70	70	70
Projet de Formation de l'Encadrement	50	70	80



LA CONSTITUTION DU DOSSIER

La constitution du dossier du Label Jeunes se fait via FootClubs (aucun dossier n'est envoyé par les instances fédérales).

Il est impératif que le gestionnaire de votre club ouvre un profil d'utilisateur à la personne qui va être en charge du projet Label Jeunes. Pour cela, le gestionnaire FootClub doit :

- se rendre sur FootClubs
 - o Menu
 - Organisation
 - Utilisateurs FootClubs:
 - créer un profil et cochez la case « PROJET CLUB ».

Une fois cette étape effectuée, le référent du Label Jeunes pourra se connecter sur FootClubs, avec son propre mot de passe et remplir le dossier de labellisation.

Tout dépôt de dossier entraînera la visite d'un ou des membres de la Commission Départementale du Label Jeunes. A l'issue de cette visite, en cas d'avis favorable, les évaluateurs soumettront à la Commission Régionale du Label Jeunes ledit dossier. En cas de décision défavorable, une notification est adressée par voie électronique à destination de la messagerie officielle du club, indiquant le motif du refus

Le Label Jeunes FFF est valable pour une durée de <u>trois saisons</u>, à compter de la saison suivant celle de la délivrance du label.

Logos officiels du Label Jeunes FFF selon les 3 niveaux d'obtention















ECHEANCIER DU LABEL JEUNES

DATES	PROCEDURE	
Octobre 2017: Mise en ligne de l'outil sur FootClubs (autodiagnostic et candidature).	ETAPE 1 : Autodiagnostic des clubs sur FootClubs onglet «projet club»: Mi-Septembre-Octobre.	
31/10/2017: Date limite de dépôt des dossiers des clubs nationaux (N1, N2, N3).	ETAPE 2: Réunions de visites et conseils auprès des clubs ayant rempli l'autodiagnostic – Prise de contact du CDFA et de son adjoint: Octobre - Janvier.	
31/01/2018: date limite de dépôt des dossiers.	ETAPE 3 : Dépôt du dossier complet sur la plateforme.	
15/06/2018: date limite d'envoi des dossiers à la FFF.	ETAPE 4 : Visite d'évaluation en club pour l'ensemble des catégories : Février - Avril.	
uossiers a la FFF.	ETAPE 5 : Bilan au District avec les membres du club et proposition à la Commission Régionale: Mai.	

